

# CHARTRE DU COMITÉ

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le comité « Miss Petite Universe France » est dirigé par l'association « Les P'tites Normandes », située au 10 rue Caponière, 14000 CAEN. Les propriétaires de la marque Miss Petite Universe France sont Liza Roullé et Léna Abgrall.

Ce comité a pour but d'élire des miss et dauphines nationales, régionales et départementales mesurant 1m69 et moins. Les élues nationales Miss Petite Universe France et Miss Teen Petite Universe France partiront représenter la France lors de la finale internationale en 2024 au Mexique.

### A - L'inscription

Une seule inscription est autorisée par personne, tous les champs renseignés lors de cette inscription se doivent d'être exacts sous peine de disqualification immédiate. La photo envoyée devra être celle de l'intéressée et ne devra pas être truquée ou disposer d'un filtre. La personne souhaitant s'inscrire au concours Miss Petite Universe, doit :

- Être de sexe féminin et de nationalité française ou disposer d'un titre de séjour en cours de validité
- Être née entre 2005 au 2010 pour la catégorie Teen, et de 1994 à 2009 pour la catégorie Miss
- Mesurer maximum 1m70
- Habiter sur le territoire concerné par l'élection (sauf pour les Outre-mer)
- Être de bonne réputation et se doit d'avoir une bonne moralité

### B - Fonctionnement du comité

Le comité se garde le droit de faire une pré-sélection à l'aide d'entretiens (réels ou visioconférences) s'il y a trop de candidates à se présenter au titre.

Les candidates doivent être obligatoirement présentes lors de la journée de présentation officielle des candidates et des répétitions. La présence des proches n'est pas acceptée sauf pour les jeunes femmes mineures. En cas de manquement à cette règle, sauf cas justifié, la candidature ne sera plus valide. La présence est également obligatoire toute la journée le jour de l'élection.

Chaque candidate est responsable de ses objets et affaires personnelles. Les candidates doivent amener le nécessaire pour les coiffures (laques, pinces, élastiques...) ainsi que pour le maquillage (au cas où les maquilleuses n'ont pas la bonne teinte). Les candidates doivent suivre le règlement du comité pour les coiffures et maquillages ainsi que pour les tenues. Tout cela sera communiqué au préalable par le comité.



## C - Les différents prix :

**Miss Petite Universe Interactive** : Il constitue 25% de la note finale. Il est réparti équitablement de la façon suivante :

- 1/4 Instagram
- 1/4 Facebook
- 1/4 Votes en ligne payant
- 1/4 Vote du public présent à l'élection

Pour finaliser le vote sur Instagram les internautes doivent aimer la photo de la candidate et s'abonner au compte concerné et sur Facebook les internautes doivent aimer la photo de la candidate ainsi que la page concernée. Le nombre de points attribué à chaque candidate est dégressif en fonction de la place acquise grâce à l'interactivité. La mieux classée obtient un diplôme.

**Miss Petite Universe Friendship** : Il désigne la candidate la plus agréable et sociable. Le prix est voté à 50% par le comité et à 50% par les candidates entre elles (interdiction de voter pour soi). Il apporte des points bonus de manière dégressive aux 5 premières candidates obtenant le plus de voix. Celle la mieux classée obtient un diplôme.

**Miss Petite Universe Best Intellect** : Les candidates passent toutes un test de culture générale. Il apporte des points bonus de manière dégressive en fonction de votre note. Toutes celles ayant plus de 10/20 obtiennent des points supplémentaires. Celle la mieux classée obtient un diplôme.

## D - Respect des valeurs du comité

Le comité est autorisé à disqualifier toute personne qui tient des propos, ou a un comportement ou publie un contenu à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, pornographique, vulgaire, offensant, agressif, déplacé, violent, menaçant, harcelant, raciste, xénophobe, à connotation sexuelle, incitant à la violence, à la discrimination ou à la haine, encourageant les activités ou l'usage de substances illégales ou, de nature à porter atteinte aux droits du comité et/ou des partenaires, de ses marques, de ses produits et services, ou d'un tiers. Toute personne ayant pour but de nuire en envoyant des messages ou dans son comportement pourra donc être écartée de l'élection. La candidate et ses proches se doivent de respecter le comité Miss Petite Universe et ses membres et ne doivent en aucun cas médire ou critiquer publiquement ou par tout moyen l'organisation et les résultats de l'élection. Les jeunes filles s'engagent à avoir un comportement décent et ne porter aucun jugement critique envers les autres candidates. « SOLIDARITÉ » étant le mot clé du comité, les membres du jury seront très attentifs à cela dans leur notation. Les élues devront toujours demander l'autorisation au comité pour porter leur écharpe pour des manifestations autres que celles proposées par l'organisation. De plus, les élues s'engagent à participer à un maximum des manifestations où elles seront conviées. La tenue vestimentaire des candidates et des élues se doit d'être la plus correcte et la plus soignée possible. Si la candidate ou l'élue ne respecte pas ce présent règlement, elle pourra être sanctionnée et destituée de son titre. En cas de destitution, et ce, peu importe le motif, ou de démission, la candidate se doit de retourner toutes les affaires que le comité lui a offert en bon état (couronnes, écharpes, divers cadeaux) sous peine de poursuites judiciaires.



## **E - Chirurgie, piercing et tatouages**

L'association autorise les candidates ayant subi une intervention chirurgicale d'ordre réparatrice et/ou reconstruction à participer au concours. Le comité cherche à représenter les femmes modernes, et c'est pourquoi les tatouages et les piercings sont également autorisés, peu importe leur taille et leur emplacement. Pour les candidates réalisant des shootings photos, les photos en nu-caché et en lingerie sont autorisées pour les jeunes femmes majeures uniquement.

## **F - Femmes mariées et mères de famille**

Les femmes mariées, fiancées, ou en concubinage sont également autorisées à participer. Le comité Miss Petite Universe France ayant pour but de représenter la femme moderne, les mères de familles sont également les bienvenues. Cependant, il est préférable que leur(s) enfant(s) ne soient pas présents aux événements internes du comité où aucun public n'est convié c'est-à-dire les shootings, les répétitions, etc.

## **G - Droit à l'image**

La candidate est parfaitement consciente que, dans le cadre de sa participation à l'élection Miss Petite Universe, son image, sa voix, son nom, prénom et/ou pseudonyme pourront faire l'objet d'enregistrements visuels et/ou sonores et d'une exploitation sur différents supports et qu'elle pourra être médiatiquement exposés, ce à quoi elle consent expressément. Elle est parfaitement consciente des conséquences résultant pour elle d'une telle médiatisation.

## **H - Protection légale et modifications**

Toutes les données que nous récolterons ne seront pas diffusées à des tiers que ce soit à but commercial ou non. Conformément à la réglementation de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), toute personne ayant des données enregistrées auprès de l'association Les p'tites normandes a un droit de modification sur ses informations nominatives par simple demande. Ce règlement peut être soumis à des modifications par l'association Les p'tites normandes et ce sans préavis ni notification à aucunes des participantes. Il appartient aux participantes de vérifier régulièrement le contenu dudit règlement. Cette élection peut être annulée par le comité Miss Petite Universe et ce sans préavis ni notification à aucunes des participantes.



# ATTESTATION RELATIVE AU DROIT À L'IMAGE ET AU RÈGLEMENT DU COMITÉ

En signant ce document, j'autorise l'association Les P'tites normandes à utiliser mon image dans le cadre de la promotion et de la communication de Miss Petite Universe. En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise le comité Miss Petite Universe à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique existant ou à venir, les photographies de moi, dans le cadre de la présente autorisation, en partie ou en totalité. L'association bénéficiaire de la présente autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation de ces photographies susceptibles de porter atteinte à ma vie privée ou à ma réputation, ou toute autre exploitation préjudiciable, et d'utiliser ces photographies sur tout support et dans tout contexte à caractère pornographique, raciste ou xénophobe. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de ces photographies ne devront en aucun cas porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée. Cette autorisation est valable pour une durée illimitée. Je reconnais par ailleurs n'être liée à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de mon image ou de mon nom dans aucun autre comité ni agence. En m'inscrivant au concours Miss Petite Universe je deviens adhérent à l'association Les P'tites Normandes qui organise les élections du comité.

